

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 2

Artikel: La région parisienne : faire une ville à la taille de l'homme, indique le chef de l'État français

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces quelque peu «rousseauistes» de la sauvegarde de l'environnement.»

Au préalable avait eu lieu un débat placé sur le thème: «Urbanisme et politique».

Pour M. Rocard, député, le problème est de soustraire le marché des sols à urbaniser à la loi de l'offre et de la demande. Ceux-ci sont en effet un bien trop rare pour que les décisions de la collectivité ne soient pas d'abord respectées...

«Or, constate-t-il, 65% des permis de construire dans la région parisienne sont délivrés par dérogation!»

Acceptant par principe le pouvoir local, le député ne croit pas à la «participation». En effet, après avoir longtemps essayé ce système dans les grands ensembles, avec les conseils de résidents, il s'est aperçu que c'était là chose vaine...

«Nous nous sommes séparés du réformisme, dit-il, dans la mesure où égarés dans celui-ci, nous n'avons jamais trouvé de répondants! Aussi faut-il en tirer une leçon: l'urbanisme est désormais un enjeu de la lutte des classes!...»

Si M. Granet, député, reconnaît que l'urbanisme ne correspond pas aux vœux du pays, il considère que les coupables en sont la bureaucratie – stérilisant l'initiative – et les plans perfectionnistes – réglant tout jusqu'au détail...

Cette conception, remarquons-le au passage, fut celle exprimée voici un an par le ministre de l'Équipement mais à laquelle il a fait succéder celle qu'on a vu plus haut, sur l'aménagement du territoire, et que nous regarderons comme d'autant plus fondée qu'elle a été reprise dans ce que nous avançons dans ces colonnes depuis toujours!...

Pour sa part, il assure que le remède principal est le «marché», qui est le meilleur moyen démocratique pour faire collaborer les citoyens...».

Il déclare encore que «la masse des spéculateurs sont moins les promoteurs que les propriétaires fonciers. On doit toutefois éviter, ajoute-t-il, que les promoteurs ne bénéficient des modifications de densité. L'achat de droits de construire correspondant à l'importance des constructions empêcherait cette spéculation souvent scandaleuse...».

M. Pisani, ignorant volontiers les deux thèses présentées par ses prédécesseurs, préfère se pencher sur la réforme des collectivités locales. A son avis, il ne peut y avoir d'urbanisme, tant qu'il n'y aura pas de vrais maires, avec des moyens financiers et des moyens d'études!

«La réforme régionale, ajoute-t-il, doit commencer par la réforme de la commune, car il n'y a pas de participation sans contacts avec les responsables et les citoyens!...»

Enfin, M. Chalandon a apporté son «point de vue» que l'on a vu plus haut.

«Journée du Bâtiment», N° 2958

La région parisienne

Faire une ville à la taille de l'homme,

indique le chef de l'Etat français

Avant de visiter les cinq départements de la «couronne» de Paris, le chef de l'Etat s'est adressé à la population par le truchement de la télévision, en répondant aux questions de notre confrère Charles Finaltéri, directeur de la station régionale «Paris-Ile-de-France».

Il est sans doute utile de reproduire ici, à l'intention de nos lecteurs, les points principaux de ces déclarations.

Les raisons d'une visite

«Vous savez que presque tout le monde a tendance à visiter ce qui est loin et à oublier ce qui est près. J'ai voulu, en ce qui me concerne, montrer que, bien que le chef de l'Etat soit à Paris, il ne se désintéresserait ni de Paris ni de la région parisienne. Au surplus, les problèmes de la région parisienne ont trop évolué depuis quelques années pour que je n'essaie pas de me rendre sur place pour voir comment pratiquement les choses se font. D'une part, nous avons créé le district et de très nombreux départements; d'autre part, il y a le schéma directeur qui a mis en place des projets concernant les moyens de transport et les équipements de la région. Mon intention, c'est d'aller voir d'abord comment fonctionne tout cet appareil administratif, comment s'applique ou commence à s'appliquer le schéma directeur. Est-ce qu'il y a des modifications à apporter, des nuances à introduire...»

Conflit Paris-province ?...

Se préoccupant de l'équilibre des régions et de la place de la région parisienne dans l'économie nationale, le chef de l'Etat indique alors:

«Il n'y a rien de plus absurde à mes yeux que le conflit entre Paris et la province. Je ne suis pas suspect, je pense, aux yeux des provinciaux, puisque j'ai créé l'aménagement du territoire et j'ai montré encore récemment dans mes voyages à Toulon, à Toulouse, à Brest, l'intérêt que je porte à l'aménagement de toutes nos provinces. Mais Paris et la région parisienne représentent une part considérable de la France, plus de 9 millions d'habitants, et cette région n'est pas simplement un peu moins du sixième de la population française. Elle est aussi le pôle économique d'activités qui fait équilibre entre la France et des régions suréquipées comme par exemple le Nord-Est européen et par là même elle rétablit, en quelque sorte, vers l'Ouest le centre de gravité de l'Europe.

» J'ajoute que, et c'est peut-être plus important que tout, Paris est la capitale de la France et, à ce titre, elle joue un rôle qui bénéficie à toutes les provinces françaises, à tous

les départements français. Une grande capitale illustre, visitée, prestigieuse, est un élément essentiel de la grandeur d'un pays, ce qui fait que travailler pour Paris et la région parisienne, c'est travailler pour la France tout entière.»

Villes nouvelles ou en expansion

«Nous avons créé des nouveaux départements. Il est assez normal que, les visitant, j'aie dans les chefs-lieux, dans les préfectures; d'autant plus que ces préfectures ont été conçues sur un type moderne, en principe beaucoup plus fonctionnel, comme on dit aujourd'hui, et offrant au public plus de facilités, plus de commodités...

» Certaines de ces préfectures ne sont pas des villes nouvelles, d'autres le sont ou le deviendront par leur croissance très rapide. Ce problème des villes nouvelles mérite une attention particulière parce qu'il s'agit pour nous, d'une part d'éviter que l'urbanisation de la région parisienne ne se fasse en quelque sorte en tache d'huile, un peu n'importe comment, dans ce fouillis qu'on a connu dans la banlieue d'entre-deux-guerres. Il s'agit de la recentrer et de lui redonner en quelque sorte des points d'attache solides, et bien entendu il faut que ces villes nouvelles soient de vraies villes.»

Les problèmes posés

«Les villes se font en général au cours des siècles.

» C'est la grande difficulté de l'opération «ville nouvelle» que d'essayer de créer en quelques années une ville avec toutes ses structures, avec son centre, avec tout ce qui fait que les habitants ont l'impression d'appartenir réellement à une cité, d'en faire partie, et que cette cité ait une âme. Il y a un problème qui, non seulement sur le plan des équipements, de l'architecture, de la conception théorique, est un problème très sérieux mais qui est un problème d'environnement, en quelque sorte de cadre de vie. Là aussi, je voudrais voir un peu sur place pour préciser mes idées, je le dis franchement, et voir si la direction dans laquelle nous nous engageons est la bonne, ou s'il y a lieu de l'infléchir.

» Vous savez, dans la vie, il ne faut jamais partir de théories trop abstraites et prétendre imposer aux gens et au monde sa vision propre. Je crois qu'il faut aller sur place, qu'il faut faire appel aux gens, qu'il faut voir ce dont ils ont besoin, qu'il faut ressentir davantage leurs intérêts, leurs désirs et que c'est en fonction des hommes qu'il faut faire des villes et non pas obliger les hommes à entrer dans des villes préfabriquées.»

«Journée du Bâtiment»

Compagnons du devoir du Tour de France

Les membres du Conseil national du compagnonnage du devoir français et les quinze prévôts responsables des maisons de Lyon, Saint-Etienne, Nîmes, Marseille, Albi, Toulouse, Coulommiers, Bordeaux, Nantes, Angers, Tours, Paris, Reims, Lille et Strasbourg se sont réunis pour la première fois à l'étranger pour y tenir une réunion trimestrielle.

Reçus par la Chambre vaudoise des métiers, à Lausanne, les Compagnons du devoir ont choisi cette ville pour manifester leur sympathie à ceux qui les ont aidés à favoriser le passage de jeunes ouvriers français en Suisse: charpentiers, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers et serruriers. Depuis un an, en effet, grâce à l'entremise de la Chambre vaudoise des métiers et à l'appui de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, dix jeunes Compagnons du devoir ont élu domicile à Lutry.

Dans cette première fondation à l'étranger, les Compagnons trouvent le vivre et le logement, ainsi que les cours de perfectionnement de leur métier. La journée, ils travaillent dans les entreprises du bâtiment de la région.

La Suisse, où ils ont été bien accueillis, leur a paru un point privilégié pour l'ouverture sur l'Europe.

Les Compagnons du devoir sont présents en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Scandinavie, au Proche-Orient, en Asie, en Afrique, au Canada et aux Etats-Unis. Ils ont su élargir la notion traditionnelle du voyage du «Tour de France» à un périple professionnel et humain, là où des travaux nécessitent une haute compétence technique.

En contrepartie, les Compagnons du devoir souhaitent que des jeunes ouvriers suisses, soucieux de leur perfectionnement, effectuent des stages en France, dans le réseau des maisons des Compagnons du devoir.

Eurosauna

**Au 14^e Salon du tourisme et des vacances
du 26 février au 5 mars 1972**

Palais de Beaulieu, Lausanne Stand 790

— **cabines standardisées** de fabrications suisse ou finlandaise, dès Fr. 2435.—

— **projets, réalisations et constructions de centres de saunas** destinés aux exploitations publiques ou para-médicales.

Eurosauna, rue St-Roch 40, 1004 Lausanne